Déclaration conjointe à l’issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères du G7 à Paris, les 9 et 10 novembre 2026

Le : 11 novembre 2026

Nous, ministres des Affaires étrangères de l’Allemagne, du Canada, des États-Unis, de la France, de l’Italie, du Japon et du Royaume-Uni et Haute représentante de l’Union européenne, nous sommes réunis sous présidence française du G7 à Paris, les 9 et 10 novembre 2026.

Haïti

Nous avons soutenu et salué le renouvellement du mandat de la Force de répression des gangs (FRG) jusqu’à la fin du mois de mars 2027, dont l’objectif est d’aider les forces haïtiennes à rétablir la sécurité et la stabilité en Haïti. Nous nous sommes également félicités du renouvellement du régime de sanctions des Nations Unies, qui vise à assurer que les personnes et des entités qui menacent la paix, la sécurité et la stabilité en Haïti doivent rendre des comptes. Nous avons appelé la communauté internationale à soutenir le renforcement de la police nationale d’Haïti et des forces armées d’Haïti, l’état de droit et la lutte contre l’impunité. Nous avons également invité tous les acteurs de la sécurité présents en Haïti à faire de la protection des civils haïtiens leur priorité, et ce dans toutes leurs opérations de sécurité.

Nous avons souligné l’importance d’organiser la tenue d’élections démocratiques en Haïti et pris note de report du premier tour des élections à juillet 2027. Tout en prenant note des progrès réalisés par le gouvernement et le Conseil électoral provisoire dans leurs efforts visant à faire avancer Haïti vers une gouvernance élue, nous avons souligné la nécessité de préserver la crédibilité et l’intégrité du processus électoral et insisté sur la responsabilité des autorités haïtiennes de garantir la mise en œuvre totale et impartiale du décret électoral. Nous avons appelé à des résultats concrets qui renforceront la confiance de la population dans le processus électoral et qui contribueront à la crédibilité du retour à une gouvernance démocratique. Nous avons relevé avec inquiétude la participation au processus politique de personnes visées par des sanctions, ce qui compromet la garantie que chacun doit rendre des comptes et la confiance de la population. Le peuple d’Haïti a le droit de décider de son avenir par le biais de processus démocratiques et de responsables qui œuvrent avec intégrité au service de l’intérêt général.

Nous demeurons profondément préoccupés par la crise humanitaire toujours en cours, la violence généralisée et les informations faisant état de violations des droits de l’homme en Haïti. Nous avons exhorté la communauté internationale à renforcer ses contributions financières au Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies, considérant que le succès de la mission hybride mandatée par les Nations Unies repose sur un soutien multilatéral durable pour

financer ses opérations. Nous avons appelé la communauté internationale à apporter un soutien indispensable à l'aide humanitaire en Haïti, afin de répondre aux crises multiples auxquelles fait face le peuple haïtien.

Nous avons par ailleurs souligné l'importance de jeter les bases du relèvement économique d'Haïti, avec l'aide des institutions financières internationales et d'autres partenaires multilatéraux. Nous avons salué le pacte conclu entre la Banque mondiale et les autorités haïtiennes, qui constitue un cadre commun permettant d'évaluer les efforts de réformes pilotés par les autorités haïtiennes et de renforcer l'obligation de rendre compte des résultats obtenus. Nous nous sommes engagés à collaborer avec une diversité de partenaires haïtiens et internationaux afin de promouvoir une plus grande coopération et une complémentarité des efforts.

…/…